

<u>CHAPITRES</u>	<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>DEPENSES</u>
011	CHARGE A CARACTERE GENERAL	168 185.61
012	CHARGE DE PERSONNEL	79 125.71
014	ATTENUATION DE PRODUITS (FPIC)	4 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	64 832.78
042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	4 800.02
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	242 540.00
66	CHARGES FINANCIERES	16 465.07
TOTAL		579 949.19
<u>CHAPITRES</u>	<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>RECETTES</u>
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE (excédent 2023)	98 943.55
013	ATTENUATION DE CHARGES	1 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES	15 890.00
73	IMPOTS ET TAXES	45 200.00
731	FISCALITE LOCALE	301 000.00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	95 615.64
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	22 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	300.00
TOTAL		579 949.19

<u>CHAPITRES</u>	<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	<u>DEPENSES</u>
16	REMBOURSEMENT D'EMPRUNT	29 910.92
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	108 520.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	203.00
TOTAL		138 633.92
<u>CHAPITRES</u>	<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>	<u>RECETTES</u>
001	SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	23 922.04
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	64 832.78
040	OPERATION D'ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	4 800.02
10	DOTATION FONDS DIVERS ET RESERVE	10 124.42
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	34 954.66
TOTAL		138 633.92

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité,

- APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2024 par chapitres tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois, an et susdits
Au registre suivent les signatures

Pour extrait conforme
Le 10/04/2024

Le maire,

Daniel SCHNOEBELEN

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- Recours administratif gracieux auprès de la Mairie de DORANS ;
- Recours contentieux pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de BESANCON